

## De quoi parle-t-on ?

Le module **CyberClear** permet de protéger les professionnels contre les risques liés à la cybercriminalité et plus généralement à une atteinte à leur système informatique et/ou à l'intégrité de leurs données.

## De qui parle-t-on ?

### Professionnels

- Jusqu'à **100M€ de chiffre d'affaires** si Hiscox assure également la Responsabilité Civile Professionnelle.
- Chiffre d'affaires limité à **50M€** dans le cas contraire.
- Capacité maximum de **10M€** par sinistre et par an.
- Souscripteur immatriculé en **France Métropolitaine** ou à **Monaco**.
- Couverture dans le **monde entier**, y compris des **filiales**.

## Quelles sont les activités couvertes par le contrat Hiscox ?

Activités « cibles »	Activités « exclues »
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Métiers de l'informatique et du digital (y compris plateforme de mise en relation, télécommunication, data center...)</li> <li>• Médias, marketing et communication</li> <li>• Métiers du conseil (y compris en cyber sécurité)</li> <li>• Métier de la sécurité</li> <li>• Métiers du tourisme</li> <li>• Commerce de détail (y compris e-commerce)</li> <li>• Professions règlementées, notamment avocats, experts comptables</li> <li>• Entreprises du service (y compris établissement de formation)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Banques, assurances et courtiers</li> <li>• Compagnies aériennes</li> <li>• Réseaux sociaux</li> <li>• Paris et jeux d'argent</li> <li>• Energie, industries extractives</li> <li>• Nucléaire, aérospatial, aéronautique</li> <li>• Transport, logiciel et stockage</li> <li>• Partenaires Hiscox</li> </ul>

## 2 typologies d'offre

### Extranet MyHiscox :

- Tous secteurs des activités cibles
- CA maximum : 25M€
- Limite de garanties : 1,5M€
- Garanties standards, cyberfraude en option

### Souscription sur-mesure :

- Tous secteurs des activités cibles
- Chiffre d'affaires maximum : 100M€
- Garanties sur-mesure, cyberfraude en option
- Couverture large et montants de garantie adaptés

## Quelles sont les principales garanties du contrat Hiscox ?

Assistance	Dommages subis par l'Assuré	Dommages causés aux tiers
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Panel de spécialistes</li> <li>• Assistance 24/7 d'experts en sécurité informatique</li> <li>• Equipe spécialisée en communication de crise</li> <li>• Avocats spécialisés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Perte d'exploitation y compris suite à Erreur humaine</li> <li>• Frais supplémentaires d'exploitation</li> <li>• Frais de communication/notification</li> <li>• Frais de monitoring des données affectées</li> <li>• Frais d'avocats et d'enquête</li> <li>• Cyberextorsion (rançon)</li> <li>• Cyberfraude et surfacturation (option)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dommages-intérêts suite à une atteinte aux données</li> <li>• Transmission de virus et cyberattaques</li> <li>• Sanctions administratives et groupement carte bancaire</li> </ul>

### Principaux frais pris en charge

- Frais engagés par l'entreprise : remise en service des systèmes informatiques, communication, notification des attaques, négociation en cas de cyber extorsion
- Perte de revenus
- Cyber extorsion (rançon)
- Sanctions assurables prononcés à l'encontre de l'assuré

### Exemples de sinistres possibles

- Attaque par ransomware : suite à une intrusion dans le système informatique, les pirates ont crypté les données et demandent une rançon pour délivrer la clé de déchiffrement.
- Attaque et violation de données personnelles : Suite à une intrusion dans le système informatique, les données personnelles de vos clients fuient et sont revendues sur le darkweb.
- Cyberfraude : suite à introduction dans le système informatique, détournement de fonds, indemnisation des fonds détournés.

### Pourquoi choisir Hiscox ?

#### Prévention

- CyberClear Academy offerte selon le chiffre d'affaires, franchise réduite sous condition
- Outil d'évaluation technique (Bitsight)
- Outil d'évaluation de la maturité Cyber
- Outil d'audit en ligne

#### Expertise

- Contrat complet
- Expérience de plus de 10 ans
- Gestion sinistre réalisée par des experts

#### Équipe

- Disponibilité, réactivité des équipes de souscription et de gestion
- Haute qualité de gestion des sinistres
- Outil de souscription en ligne MyHiscox performant

### Innovation Hiscox

**Perte d'exploitation simplifiée** pour les entreprises dont le **chiffre d'affaires est inférieur à 2,5 millions d'euros**

- **Plafond journalier**, période d'indemnisation de **30 jours**
- **Délai d'indemnisation raccourci** après chiffrement par l'assuré, **sans mandat d'expert**
- **Frais d'urgence sans accord** préalable d'Hiscox

### Comment aller plus loin dans / améliorer / compléter la protection de vos assurés ?

Hiscox vous permet de souscrire de manière modulaire, c'est-à-dire de proposer un contrat global, régi par des Conditions Générales communes et composé de modules autonomes, pouvant être souscrits ou résiliés séparément (RC Pro, RC Exploitation, Cyber, Responsabilité des Dirigeants, Locaux professionnels, Matériel informatique).

### Quelles questions peut vous poser un assuré/prospect ?

Quels seront les dommages pris en charge en cas de cyberattaque ?

Globalement, l'ensemble des frais que vous aurez engagé pour diagnostiquer, contenir et réparer les conséquences de la cyberattaque. A cela pourra s'ajouter votre perte d'exploitation, c'est-à-dire la perte de marge brute que vous aurez subie du fait de la cyberattaque.

Est-ce que je serai couvert si je cause des dommages à mes clients dont je détiens des données suite à une cyberattaque ?

**Oui**, si vous avez souscrit l'option dommages causés aux tiers. Vous bénéficierez de garanties étendues pour faire face à ce genre de situation, y compris la transmission de virus à vos clients.

### Le saviez-vous ?

#### Toutes les entreprises touchées

- **53%** des entreprises ont subi une cyberattaque au cours des 12 derniers mois.
- **36%** des entreprises attaquées comptent moins de 10 salariés.
- Le moyen d'intrusion préféré des pirates reste la **compromission des emails** (phishing)

#### Risque principal : la non-assurance

- **24%** des entreprises attaquées voient leur solvabilité menacée suite à une cyberattaque.

#### Autre

- **62%** des entreprises conviennent que la vulnérabilité augmente avec le télétravail.
- **55%** considèrent la cybersécurité comme un domaine à haut risque.

#### Règlementation sur les données personnelles

- Le **Règlement européen** sur la protection des données personnelles (RGPD) du 27 avril 2016 étend l'obligation de notifier aux individus concernés et au régulateur une violation de données personnelles à l'ensemble des entreprises, tous secteurs d'activité confondus.

#### LOPMI (Loi d'orientation et de programmation du ministère de l'intérieur) du 24 janvier 2023

- Toute entreprise victime d'une cyberattaque a l'obligation de déposer plainte dans les **72 heures** à compter de la découverte de l'attaque.

Sources :

Hiscox Cyber Readness Report 2023

Rapport Hiscox 2022 sur la gestion des cyber-risques